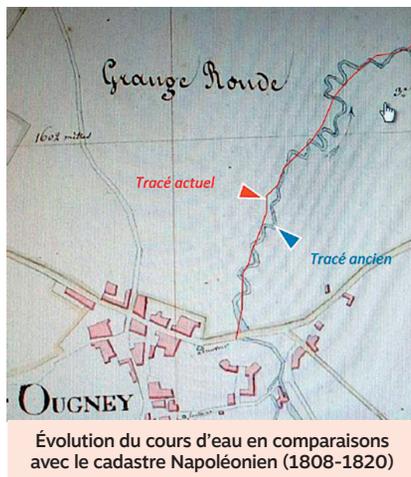
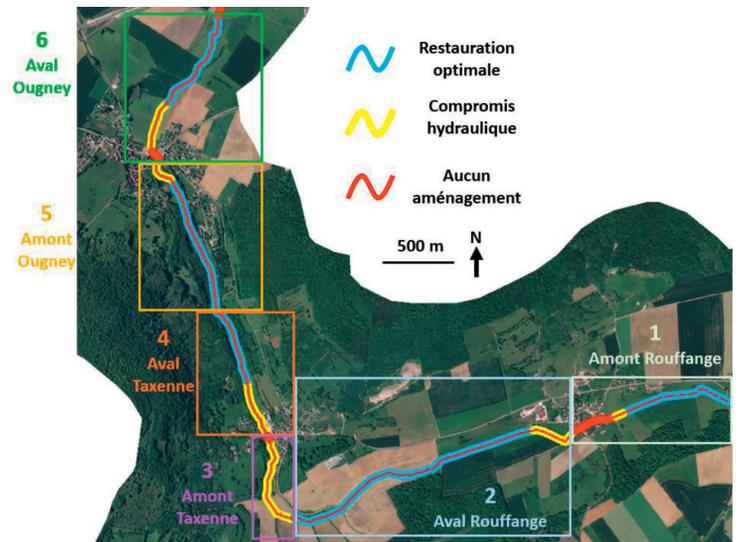


TAXENNE, de nouveau une rivière vivante ?

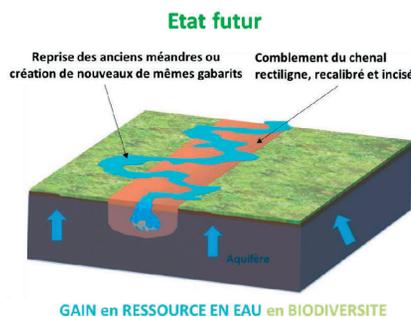
La vallée de l'Ognon et ses affluents abritent une faune et une flore remarquables. Il s'agit aussi d'une importante ressource d'eau potable. Enfin, la Vèze d'Ougney a provoqué à plusieurs reprises des inondations problématiques...

La restauration morphologique du cours d'eau vise à résoudre les désordres écologiques et à répondre aux menaces d'inondations. Depuis près de 15 ans, le Syndicat de la Vallée de l'Ognon, en partenariat avec la Communauté de Communes Jura Nord, et le soutien des élus de Taxenne et Ougney, discute avec les riverains afin de réaliser les travaux nécessaires.



UN COURS D'EAU MALMENÉ PAR L'HOMME...

Au fil du temps, les activités humaines ont considérablement perturbé le ruisseau. La qualité environnementale de la Vèze d'Ougney et l'eau de surface qui l'alimente ont subi des outrages et des pollutions d'importance. Actuellement, l'état de conservation du cours d'eau est considéré comme mauvais et la qualité de l'eau comme fortement dégradée. La Vèze a été lourdement rectifiée depuis plus de deux siècles, principalement pour gagner des terres agricoles et accélérer l'évacuation de l'eau. Des curages et des drainages ont été effectués à l'amont immédiat d'Ougney durant la seconde moitié du 19^e siècle ainsi qu'en amont de Taxenne au cours du 20^e siècle. La rivière a parfois été transformée en canal d'amenée d'eau pour des moulins et/ou l'irrigation. Et ces aménagements successifs, couplés à l'augmentation de l'usage de produits polluants, ont profondément modifié les peuplements de poissons et d'insectes. Les truites, vairons et chabots ont disparu depuis longtemps de ce petit cours d'eau. Les drainages historiques et la disparition des haies, combinés à un tracé rectiligne du cours d'eau, amplifient les variations de débit en cas de pluie, augmentant les risques d'inondation.



DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE !

En redonnant au cours d'eau sa morphologie naturelle et la capacité de divaguer, celui-ci retrouvera au fil des crues son équilibre dynamique naturel et reconstituera lui-même ses habitats. Rapidement, le cortège d'espèces typiques recolonise le milieu restauré et la biocénose devrait se développer d'une manière harmonieuse et durable. En début d'année 2024, les autorisations nécessaires obtenues, les travaux ont permis de transformer 1095 m de ruisseau altéré en plus de 1400 m de ruisseau remeandré. Sur les secteurs habités de Taxenne, un terrassement des berges permet au ruisseau de déborder sur des secteurs sans enjeux, diminuant ainsi la puissance et la fréquence des crues. En dehors des secteurs habités, le gabarit du lit d'étiage est réduit, permettant au ruisseau de déborder

plus facilement. L'aménagement de méandres doit ralentir les courants et diversifier les habitats pour la faune. En ramenant le fond du ruisseau à son altitude naturelle, on augmente la quantité d'eau stockée de façon naturelle dans les sols. Si une renaturation globale de la totalité de la Vèze s'impose pour que l'hydrosystème puisse retrouver l'ensemble de ses fonctionnalités de façon pérenne, le gain environnemental espéré dépend étroitement de la qualité d'eau en provenance de l'amont qu'il faut améliorer en parallèle.

NE PAS RESTER AU MILIEU DU GUÉ

Fort des impacts positifs de cette première opération, le Syndicat de la Vallée de l'Ognon espère poursuivre sa mission. En tout, c'est près de 7 km de la Vèze d'Ougney, depuis la source permanente du cours d'eau en amont de Rouffange jusqu'à l'aval d'Ougney, qui doivent être restaurés dans les années à venir afin de permettre de gérer au mieux les inondations et de restaurer l'équilibre de cet écosystème. Bien que prévus depuis de longue date, ces travaux nécessitent encore l'accord de nombreux propriétaires riverains sans lesquels rien n'est possible. Et certaines conventions font hélas encore défaut... Au-delà de l'achèvement de la partie aval Taxenne prévue cette année, le Syndicat de la Vallée de l'Ognon engagera les travaux sur les tronçon amont et aval Ougney d'ici 3 ans et la réflexion sur le secteur de Rouffange d'ici 5 ans.